

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
COMMUNE D'ALLONDAZ**

Séance du 27 juin 2022

Date de convocation : 24 juin 2022

Membres en exercice : 11 Le 27 juin deux mille vingt-deux à le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Frédérique DUC, maire.

Membres présents : 10 Mesdames Sophie DUC, Frédérique DUC, Laëtitia ODILE, Anne-Laure CLOS-ARCEDUC et Alice TOURREILLE,  
Messieurs Ludovic BARBONI, James BLANC, Cédric BOIRON,  
Robert BURDIN, Nicolas BAUVY et Didier ORTHOLLAND.

Membres absents : 1 Mme Alice TOURREILLE

Membre représenté : 1 Mme Alice TOURREILLE a donné pouvoir à M. Ludovic BARBONI

Secrétaire de séance : M. Cédric BOIRON

Abstention : Pour : 11 Contre :

**n°016\*2022 Objet : augmentation de la participation communale pour la prévoyance**

Madame le maire expose que 3 agents ont adhérer au nouvel organisme de prévoyance Vivinter. La participation communale est actuellement de 8 €.

Devant l'augmentation du taux de prélèvement, il s'avère judicieux de porter cette participation à 15 € pour un agent à temps plein à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'augmentation de la participation communale de 8 € à 15 € pour un agent à temps plein.

Ont signé au registre les membres présents,

Pour copie conforme,

Le maire

Frédérique DUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20220627-200-2022-DE016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2022

